



CONTACTS ET PRESTATIONS



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

TELEPHONES

Location ATECH Sonorisation02.31.71.10.37
 Location DRS Audio-Numérique.....02.31.71.10.36
 Location ATL Eclairage Artistique.....02.31.71.10.39

TRANSPORT

Forfait livraison / reprise

HT(moins de 50km avec chauffeur) (plus de 50km+ 15,24 €/heure de chauffeur)

Livraison HT au Km

Véhicule léger	54 €	0,38 €
Véhicule 12m3	68 €	0,52 €
Poids lourd 27m3	75 €	0,59 €
Poids lourd 48m3	78 €	0,63 €
Poids lourd 60m3	85 €	0,69 €

COEFFICIENT DE LOCATION

Nbre de jour

Coefficient Multiplicateur

Nbre de jour

Coefficient Multiplicateur

Document non contractuel valable sous réserve d'erreurs typographiques.
 Label prestataire de service du spectacle vivant : ATECH N° 173- ATL N° 192

ATECH S.A.R.L au capital de 80 000euros.
 RCS B 334.670.034 - Code APE 9002 z
 ATL S.A. au capital de 69 600euros
 RCS Caen : 381.501.741
 Code APE 9002 z

1	1	16	7,70
2	1,50	17	8
3	2,10	18	8,30
4	2,60	19	8,60
5	3,10	20	8,90
6	3,60	21	9,20
7	4,10	22	9,40
8	4,50	23	9,60
9	5	24	9,80
10	5,40	25	10
11	5,90	26	10,20
12	6,30	27	10,40
13	6,60	28	10,50
14	7,00	29	10,60
15	7,40	30	10,80
		31	10,90

Nous consulter pour des durées de location supérieures à 31 jours.

	PRODUIT	TYPE	HT
VIDEOPROJECTEURS	<ul style="list-style-type: none"> - SONY VPL-CSX6 XGA - SONY VPL-TX40 XGA - CHRISTIE XGA + Focal Lx601 - PANASONIC HD LCD/PTE 570E + Focal - CHRISTIE XGA + Focal Lx1500 + support 	<ul style="list-style-type: none"> 2000 Lumens 3500 Lumens 6000 Lumens 5000 Lumens 15000 Lumens 	<ul style="list-style-type: none"> 100 180 360 500 900
ECRANS	<ul style="list-style-type: none"> - Ecran sur pied 180x180 - Ecran sur cadre 3m x 2m blanc mat ou rétro - Ecran sur cadre 4m x 3m blanc mat ou rétro 		<ul style="list-style-type: none"> 30 70 80
ECRANS LCD - PLASMA	<ul style="list-style-type: none"> - Ecran LCD 42 pouces Panasonic + Totem 2M - Ecran plasma 50 pouces LG + Totem 2M - Ecran LCD 32 pouces Toshiba 		<ul style="list-style-type: none"> 150 200 50
SOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Lecteur prodivix XF100 carte compact Flash audio + vidéo - Lecteur DVD - Lecteur enregistreur HDV 1080 SONY DVcam - Sélecteur 8xIn - 1xOut vidéo-info octoplus - Distributeur Vga : 1xIn / 4 Out Kramer - Caméra SONY Z1 / HDV + pied - Lecteur 8 zones sur carte SD MADP 		<ul style="list-style-type: none"> 32 20 60 150 65 90 50

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Les conditions suivantes sont valables pour les société ATECH, ATLet DRS.
L'assurance du matériel loué est à la charge du loueur.

Pour toute location, il vous sera demandé :

- Un chèque de caution
- Le bon de commande
- Une photocopie de pièce d'identité

Toute passation de commande entraîne l'acceptation entière de nos conditions générales de location sans aucune dérogation.

1. Réception

Le matériel est réputé pris et réceptionné en bon état. En cas de défaut ou dégradations constatés au retour du matériel, les frais de remise en état sont à la charge du client.

2. Durée

La location commence à l'enlèvement du matériel et se termine au retour de celui-ci en nos locaux.

3. Responsabilités

Depuis sa prise en possession jusqu'à sa restitution par le client, le matériel est placé sous sa responsabilité. En cas de perte, de vol ou de destruction partielle ou totale des matériels loués, ceux-ci seront facturés au tarif en cours minoré de 10% par année écoulée, depuis sa première mise en service.

Il appartient au client de s'assurer pour couvrir sa responsabilité civile à l'égard de la société concernée et des tiers pendant la durée de l'utilisation du matériel au cours de laquelle il est sous sa garde.

4. Annulation

En cas d'annulation de commande, il sera exigé 50% de son montant hors taxes si celle-ci intervient dans un délai compris entre 15 jours et 8 jours avant la date de location. Le montant intégral de la commande reste dû si l'annulation intervient moins de 8 jours avant la date de location.

5. Réclamations

Les réclamations doivent être produites dans un délai de 48 heures après la location, faute de quoi, elles ne pourront être prises en considération.

6. Caution

Avant l'exécution d'un contrat de location, les sociétés se réservent le droit de réclamer au client une caution de la valeur du matériel mis à sa disposition qui sera restituée après paiement du montant de la location et ses remises en état éventuelles. Le refus ou l'impossibilité de versement de cette caution annulera le contrat de location.

7. Règlement

Le cas de non-respect des conditions de règlement d'ées d'un commun accord, quel que soit le mode de règlement, rend immédiatement exigible l'intégralité de notre créance sans mise en demeure préalable et la restitution de l'ensemble du matériel objet de la location en cours, qui, comme il s'entend, reste l'entière propriété de la ou les société(s) concernée(s).

8. Juridiction

En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre siège social est seul compétent.